

Conditions Générales de Ventes

Applicables au 05 Avril 2021

Préambule

Le lieu Mains d Oeuvres propose des formations sur catalogue et sur mesure pour des entreprises, réalisées dans ses locaux ou ceux mis à sa disposition. Elles s'adressent aux salarié.e.s intermittent.e.s, salarié.e.s d'entreprises en CDD ou CDI ou demandeur.r.se.s d'emploi. Les financeurs sont les OPCO, OPACIF, entreprises ou collectivités publiques. La souscription du dossier de candidature ou le « bon pour accord » d'un devis spécifique entraîne l'acceptation sans réserve de l'ensemble des conditions ci-dessous.

Conditions et modalités d'inscription / offre de formation catalogue

Pour s'inscrire, il faut remplir et renvoyer a mains d œuvres un questionnaire spécifique a chaque formation (sauf demandes sur mesures). Un accusé de réception est envoyé au candidat et à son employeur le cas échéant. Parallèlement, l.a.e candidat.e ou son employeur doit entamer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de sa formation auprès de son OPCO ou de l'institution dont il dépend.

L'inscription définitive d'un candidat est subordonnée à la recevabilité pédagogique (le programme précise le pré requis nécessaire et ses modalités d'évaluation), la recevabilité financière (réception de l'accord de prise en charge) de son dossier et, le cas échéant, à l'ordre chronologique des inscriptions.

Devis spécifiques (Formations sur mesure)

Des devis (propositions détaillées avec descriptif de formation et prix) sont envoyés en réponse aux demandes de formations sur mesure. Les commandes ne sont prises en compte qu'à réception d'une acceptation écrite ou d'un bon de commande. La durée de validité du devis est de 6 mois à compter de la date d'envoi.

Clause d'engagement et de responsabilité

Le lieu Mains d Oeuvres se donne une obligation de moyens pour les formations proposées.

Le déroulement, les contenus et les moyens utilisés sont susceptibles de changements à l'initiative du responsable des formations dans le respect des objectifs pédagogiques. Par ailleurs, le lieu Mains d Oeuvres ne pourra être tenu pour responsable des modifications intervenues à la suite d'événements exceptionnels indépendants de sa volonté.

Prix et conditions de règlement

Tous les prix sont indiqués HT et facturés TTC. Les frais de participation comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

Le règlement doit être effectué à 30 jours date de facture par chèque ou virement bancaire sauf conditions spécifiques

Report / Annulation / Désistement / Départ anticipé

Le lieu Mains d Oeuvres se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique ou en cas de force majeure. L.a.e candidat.e en est informé.e au plus tard une semaines avant le début du stage.

L.a.e candidat.e est tenu.e d'informer le lieu Mains d œuvres de son désistement ou de son report de candidature au plus tard une semaine avant le début de la formation. A défaut, le centre se réserve le droit de toute action en cas de préjudice dûment constaté. Il en est de même pour tout départ anticipé quel qu'en soit le motif, à partir du premier jour de stage.

Toute annulation par l.a.e participant.e doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception lui sera envoyé.

Conditions d'annulation, d'absence et d'interruption

Lors d'une annulation d'inscription plus d'une semaines avant le début du stage, le lieu Mains d oeuvres se réserve le droit de facturer 40 euros TTC pour frais de dossier.

Tout stage commencé et interrompu est dû dans son intégralité.

Tout stage commencé et interrompu sur décision du lieu Mains d oeuvres suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre du stagiaire, est dû en totalité.

Toute absence d'un.e salarié.e à l'initiative, ou non, de son employeur donnera lieu à une facturation spécifique à l'employeur en cas de non règlement par l'organisme financeur.

Disposition diverse

Si certaines dispositions des présentes CGV étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites mais les autres conditions n'en garderont pas moins leur force et leur portée.

mains d'œuvres

Attribution de juridiction

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Bobigny nonobstant la pluralité éventuelle de défendeurs ou l'appel en garantie. Le droit français est seul applicable.

mains d'œuvres